

Demandeur : **GENDARMERIE NATIONALE**

Dénomination : **CVM BRIANCON**

Bénéficiaire : **Groupement Instruction/ centre de vol en montagne**

Tél. : 04.92.21.21.04

Fax : 04.92.21.21.47

Demande d'autorisation de survol						
OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. Matériel (Nb rot.)	Transp. Personnel (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
Stage de formation des pilotes d'hélicoptère en haute-montagne	Du 13 au 24 mars 2017	DZ gendarmerie à VILLAR SAINT PANCRACE	secteurs PELVOUX, BARRE DES ECRINS, LA MEIJE. ZONES 14/15/16/17	néant	néant	2 X 5 heures max/jour
Stage de formation des mécaniciens treuillistes d'hélicoptère en haute-montagne	Du 20 au 24 mars 2017	DZ gendarmerie à VILLAR SAINT PANCRACE	secteurs PELVOUX, BARRE DES ECRINS, LA MEIJE. ZONES 14/15/16/17	néant	néant	2 X 1 heure max/jour
Précisions sur les vols prévus ( tournées circulaires, transferts entre sites...):		Réponse du Directeur:		Observations :		
Néant		* Autorisation accordée N° 047/2017		Voler au-dessus de 2800m sur les territoires du cœur qui ne sont pas hachurés PJ = 3 cartes des zones de sensibilité A Briançon, le 3/02/17		
Description aéronefs (type/couleur/immatriculation):		<del>* Autorisation refusée n°</del>				
1 AS 350 gendarmerie N°2218 - FMJCW		Conditions particulières:				
1 EC 145 gendarmerie N°9037 - FMJBH		* Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ siège) de tout report éventuel du survol autorisé				
Nom du directeur de stage :		* Adresser impérativement sous huitaine la fiche portant l'autorisation, complétée avec le compte rendu du survol.				
Capitaine CHAVANNE Emmanuel		Passé ce délai le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.				
A Briançon, le 31 janvier 2017		A GAP, le <b>Le Directeur Adjoint,</b>				
		Le Directeur, <b>Thierry DURAND</b>				
		Copie pour information secteurs de :				
		BRIANCONNAIS/VALLOUISE				

